

La voile et le kayak soutenus par Nautisme en Val-de-Saire



Trois questions à...

Guy Capiémont, président de Nautisme en Val-de-Saire.

Présentez Nautisme en Val-de-Saire ?

C'est une association qui réunit, depuis 2000, les centres nautiques de Barfleur, Tourlaville, Quinéville, Saint-Vaast et le club de kayak de Tourlaville. Le but est de mettre en oeuvre une politique de mutualisation des moyens humains et matériels et de partager les niveaux d'expertise. On fait aussi découvrir l'activité maritime et du milieu aux scolaires. Nous souhaitons aussi promouvoir la pratique sportive régulière jusqu'aux déplacements pour des championnats ainsi que l'accueil touristique en saison estivale. Nous sommes des coordinateurs entre clubs.

Comment cela s'organise-t-il ?

Les associations liées aux sports nautiques qui intègrent Nautisme en Val-de-Saire s'engagent à des rencontres régulières et à assurer des prêts ou des échanges de matériel à des clubs qui en auraient besoin. Ils élaborent les plannings communs des professionnels afin de permettre les déplacements et avoir des activités communes. Il faut des moyens financiers et les aides départementales sont les bienvenues. Nous mettons en place un projet associatif et de développement. Nous avons aussi un projet éducatif commun pour les scolaires en soutenant le développement de nouvelles activités. Nous allons poursuivre la mutualisation des moyens et des employés.

Rencontrez-vous des difficultés ?

Il y a deux sujets qui nous préoccupent. Celui de l'école de voile de Quinéville qui est fermée depuis mai 2015 faute d'un moniteur avec brevet d'état. Auparavant, nous avons prêté tout ce qui était en notre pouvoir. Nous espérons qu'avec l'élection de Bernard Cusin-Berché à la présidence, l'école de voile redémarre. Nous souhaitons y voir l'embauche d'un moniteur car, pour notre part, nous ne pouvons plus rien faire.

En ce qui concerne le centre nautique de Saint-Vaast, nous constatons que leurs locaux sont inadaptés. Il faut que la municipalité continue de s'investir dans un projet immobilier en rapport avec l'activité nautique. Nous avons été des précurseurs mais on ne sera peut-être plus là après la création du Grand Cotentin. Ce sera un bien car il y aura une structure d'envergure adaptée à la voile.